

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2023

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIÈNE, RESTAURATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 29 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe, responsable des services techniques de la communauté de communes de Technicom. Cette intercommunalité, située en territoire périurbain, regroupe 12 communes et 7 000 habitants.

Dans de nombreux secteurs en lisière des zones urbanisées, des déchets majoritairement ménagers font l'objet de dépôts sauvages. Il a par ailleurs été constaté ces derniers temps une recrudescence de décharges de matériaux issus de chantiers du BTP.

Dans un premier temps, la directrice générale des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les dépôts sauvages.

10 points

Dans un deuxième temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à limiter voire supprimer les dépôts sauvages sur le territoire de Technicom.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Fiches pratiques techniques. Les nouveaux outils de lutte contre les dépôts sauvages » - Karen Hery - *clubtechnicites.fr* - mars 2022 - 4 pages
- Document 2 :** « Guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets » (extraits) - *Ministère de la Transition écologique* - décembre 2020 - 8 pages
- Document 3 :** « Les dépôts sauvages, un défi pour les collectivités dans le Val-d'Oise » - Valérie Landrieu - *lesechos.fr* - 1^{er} décembre 2020 - 1 page
- Document 4 :** « Caractérisation de la problématique des déchets sauvages. Compréhension de leur formation, description de leur gestion au niveau national, retours d'expérience » (extrait) - *Ademe* - février 2019 - 8 pages
- Document 5 :** « La Boîte à Outils : Dépôts sauvages en berges » - *riviere-arly.com* - mai 2012 - 2 pages
- Document 6 :** « Dépôts sauvages : les images de vidéoprotection bientôt utilisables pour verbaliser » - Laurent Radisson - *actu-environnement.com* - 27 novembre 2019 - 1 page
- Document 7 :** « Etat des lieux des dépôts sauvages à La Réunion » (extrait) - *AGORAH* - octobre 2015 - 1 page
- Document 8 :** « Procédure à suivre en cas de dépôts sauvages » - *Mairie de Bully* - juin 2018 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.